

CONTRAT D'ANNUALISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Entre les soussignés :

L'Employeur :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse : _____

Le Salarié :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Préambule :

Conformément aux dispositions des articles L3121-44 à L3121-56 du Code du travail, ce contrat d'annualisation organise le temps de travail du salarié sur l'année, avec modulation des horaires et répartition variable de la durée du travail.

Article 1 – Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités d'annualisation du temps de travail, conformément à la convention collective applicable et aux dispositions légales en vigueur.

Article 2 – Durée du travail annuelle

La durée annuelle du travail est fixée à 1 607 heures, conformément à l'accord collectif applicable. Cette durée est modulable en fonction des besoins de l'entreprise, dans le respect des limites légales.

Article 3 – Répartition du temps de travail

Le temps de travail est réparti sur l'année selon un planning établi par l'employeur, tenant compte des périodes de forte activité et des périodes creuses. Le salarié s'engage à respecter cette répartition.

Article 4 – Heures complémentaires et complémentaires

Les heures effectuées au-delà de la durée annuelle fixée font l'objet d'un paiement ou d'un repos compensateur, selon les modalités définies par l'accord collectif ou, à défaut, par la loi.

Article 5 – Modifications du planning

L'employeur peut modifier la répartition du temps de travail après information et consultation des représentants du personnel et en respectant un délai de prévenance raisonnable.

Article 6 – Rémunération

La rémunération est calculée sur la base de la durée annuelle de travail. Toute modulation horaire n'a pas d'impact sur la rémunération mensuelle, sauf dispositions contraires prévues par accord.

Article 7 – Suivi du temps de travail

Le salarié dispose d'un relevé périodique de ses horaires et heures effectuées, permettant le contrôle du respect des durées légales et conventionnelles.

Article 8 – Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée/ déterminée (rayer la mention inutile). En cas de contrat à durée déterminée, la date de fin est précisée ci-dessous : _____.

Article 9 – Rupture du contrat

La rupture du présent contrat est soumise aux règles légales et conventionnelles relatives au contrat de travail applicable.

Article 10 – Dispositions finales

Le présent contrat annule et remplace tout accord antérieur relatif à l'annualisation du temps de travail. Il est soumis à la législation française en vigueur.

Fait à : _____

Le : _____

Signature de l'Employeur

Signature du Salarié

Nom et qualité : _____

Nom : _____

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://modeles-contrat.com/contrat-annualisation-du-temps-de-travail/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modeles-contrat.com>

[Voir plus de modèle](#)

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.